

Décision

Générale

colonial

Décision n° 271 décision n° 271 du 19 mars 1947

n° 271

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mars 1947

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1947

Date du numéro
30 avril 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont reclassés ainsi qu'il suit les agents techniques auxiliaires autochtones, en service à la milice : Ahmed Achi, agent technique, 2e classe, 12e échelon (ancienneté conservée au 1er janvier 1947 : 11 mois, 9 jours). Ibrahim Abdi, agent technique, 2e classe, 11e échelon (ancienneté conservée au 1er janvier 1947 : 19 mois 3 jours).